

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2024

---

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL DES PARLEMENTAIRES - (N° 2076)

## AMENDEMENT

N° CL8

présenté par

M. Neuder, M. Nury, M. Brigand, Mme Dalloz, M. Taite, M. Forissier, Mme Tabarot, M. Viry,  
M. Ray, M. Hetzel, Mme Serre, Mme Corneloup et M. Juvin

-----

### ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.